

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

20 octobre 2015

Lancement d'un portail dédié aux professionnels de la montagne

(IVS).- Un nouveau portail internet www.montagnepro.ch dédié aux professionnels de la montagne est désormais disponible. Lancé par le Service du développement économique, il offrira un accès rapide à tous les acteurs du domaine pour leurs démarches administratives, tant cantonales que fédérales.

Dans un souci constant de simplifier les démarches entre le Canton et les professionnels de la montagne, le SDE a lancé une plate-forme permettant de traiter de manière électronique les demandes d'autorisation d'exploiter et d'exercer selon les exigences de la Loi fédérale et cantonale sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque.

Fruit de la volonté de modernisation des échanges entre l'Etat du Valais et ses partenaires, cette plateforme trilingue (français-allemand-anglais) offre un accès rapide et facile à l'information essentielle pour tous les acteurs du domaine. En plus de servir d'outil de promotion, elle permet également un meilleur contrôle des activités des professionnels de la montagne.

Personne de contact :

Arnaud Rossier, case manager au SDE - 027 / 606 73 61